

LES PORTRAITS DE LA RÉGION

CONDITION FÉMININE

JUIN 2023

VIES DE FEMMES

— Mariella Collini

Bien que les femmes aient réalisé plusieurs avancées au cours des dernières années, les disparités entre elles et les hommes restent grandes, dans la région comme ailleurs. À la lumière de récentes données, jetons un regard actualisé sur les sphères de la vie sociale, familiale, économique, sanitaire et de bien-être des femmes de l'Abitibi-Témiscamingue.

En 2022, les 72 677 femmes en Abitibi-Témiscamingue composaient un peu moins de la moitié (49 %) de la population régionale (50 % au Québec).

Les femmes de la région se répartissaient de la façon suivante : 27 % avaient 24 ans et moins, 24 % entre 25 et 44 ans, 27 % entre 45 et 64 ans et enfin, 22 % avaient 65 ans et plus. On dénombrait proportionnellement plus de femmes âgées de 24 ans et moins et de 45 à 64 ans dans la région que dans la province et inversement, moins de femmes âgées de 25 à 44 ans. Le poids relatif des femmes âgées de 65 ans et plus est identique dans la région à celui des femmes aînées du Québec (22 %). À l'instar de la population générale, la population féminine de la région est vieillissante. Par rapport à 2002, il y a proportionnellement moins de femmes âgées de 24 ans et moins (-5,5 pts) et de 25 à 44 ans (-6 pts), mais légèrement plus de 45 à 64 ans (+2 pts) et nettement plus de 65 ans et plus (+9 pts).

Aux âges avancés, les femmes formaient 51 % de la population aînée totale dans la région en 2022 (53 % au Québec). Leur part tend toutefois à diminuer puisqu'elle était de 56 % il y a 20 ans. Si l'espérance de vie s'est accrue depuis 1980, ce sont surtout les hommes qui en ont bénéficié. En effet, alors que l'espérance de vie des femmes était de 8 ans supérieure à celle des hommes en 1980-1982, l'écart a rétréci à 3,8 ans en 2020-2022 (82,1 ans pour les femmes c. 78,3 ans pour les hommes).

L'âge moyen des femmes est de 43,7 ans comparativement à 42,6 ans pour les hommes. Il y a moins de différence d'âge entre les femmes et les hommes dans la région (1,1 an) qu'au Québec (1,7 an).

DIVERSITÉ DE LA POPULATION FÉMININE

Selon le recensement de 2021, parmi les 58 160 personnes de genre¹ féminin (15 ans et plus) dans la région, 110 étaient transgenres (0,18 %), c'est-à-dire qu'elles ne s'identifiaient pas à leur sexe à la naissance. Elles se répartissaient équitablement entre les 15-35 ans et les 35 ans et plus.

En 2021, 3 295 femmes, soit 4,7 % de l'ensemble de la population féminine de la région, étaient membres d'une Première Nation. Les femmes sont majoritaires au sein des Premières Nations, tant dans la région qu'au Québec (52 %). La population féminine des Premières Nations dans la région est également plus jeune que celle au Québec. En 2021, 27 % des femmes membres d'une Première Nation avaient 14 ans et moins (19 % au Québec) et 27 % de 15 à 34 ans (25 % au Québec).

Toujours en 2021, 1 135 femmes étaient immigrantes, soit 1,6 % de l'ensemble de la population féminine de la région. Les femmes immigrantes formaient 48 % de la

population immigrante totale de la région, soit une proportion inférieure à celle notée au Québec (51 %). Par ailleurs, l'Abitibi-Témiscamingue est le lieu de vie de 350 femmes détenant le statut de résident non permanent (RNP), ce qui représente 33 % de tous les RNP de la région. Cette proportion féminine est nettement inférieure à celle du Québec (45 %) et à celle de toutes les régions ressources (de 37 % à 41 %).

En 2021, 1 460 femmes déclaraient appartenir à un groupe racisé dans la région. Elles représentaient ainsi 2,1 % de l'ensemble des femmes de la région. Elles ont déclaré appartenir aux trois principaux groupes racisés suivants : les Noires, les Arabes et les Latino-Américaines². ■

Notes : 1. Statistique Canada réfère à l'identité personnelle et sociale d'un individu en tant qu'homme, femme ou personne non binaire, donc qui n'est pas exclusivement homme ou femme. La population féminine inclut les femmes cisgenres, transgenres et certaines personnes non binaires. 2. Terminologie utilisée par Statistique Canada. Source : Statistique Canada, Recensement de la population de 2021, Profil de recensement et CO-2360 - Tableau 6.

Population totale, population féminine et pourcentage de femmes selon le groupe d'âge > MRC de l'Abitibi-Témiscamingue, 2022

| | Pop. totale | Pop. féminine | 0-14 | 15-24 | 25-34 | 35-44 | 45-64 | 65 ans et + |
|-------------------|-------------|---------------|-------|-------|-------|-------|-------|-------------|
| Abitibi | 25 050 | 12 303 | 16,7% | 10,1% | 11,4% | 12,0% | 27,6% | 22,1% |
| Abitibi-Ouest | 20 454 | 9 866 | 15,7% | 9,8% | 9,4% | 11,9% | 28,0% | 25,1% |
| La Vallée-de-l'Or | 43 882 | 21 434 | 17,3% | 10,3% | 12,2% | 11,9% | 27,3% | 20,9% |
| Rouyn-Noranda | 43 073 | 21 221 | 16,3% | 10,2% | 13,0% | 12,3% | 26,3% | 21,9% |
| Témiscamingue | 16 034 | 7 853 | 16,0% | 9,8% | 8,9% | 11,0% | 29,8% | 24,5% |
| Région | 148 493 | 72 677 | 16,6% | 10,1% | 11,6% | 11,9% | 27,4% | 22,4% |
| Province | 8,7 M | 4,3 M | 15,2% | 10,3% | 12,5% | 13,2% | 26,4% | 22,3% |

Source : Statistique Canada, Estimations démographiques annuelles (janvier 2023), adapté par l'Institut de la statistique du Québec. Compilation : Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue.

RÉALITÉS CONJUGALES ET FAMILIALES

VIE DE COUPLE ET FAMILIALE

De manière générale, les femmes de la région optent davantage pour la vie à deux que celles du Québec (60 % c. 55 %), et particulièrement sous le mode de l'union libre (31 % c. 23 %). Le choix de vivre à deux se fait plus tôt chez les femmes de la région, alors que dès le début de la vingtaine (20-24 ans), 40 % sont en couple, contre 22 % au Québec. De la mi-trentaine à la mi-cinquantaine, on observe peu de distinctions entre les femmes de la région et celles du Québec. Dès la soixantaine, la propension des femmes à vivre avec un(e) conjoint(e) tend à diminuer, tant dans la région qu'au Québec (décès ou séparation).

En Abitibi-Témiscamingue, les deux tiers (65 %) des couples avec des enfants à la maison vivent en union libre, ce qui est nettement plus élevé qu'au Québec (44 %). En juxtaposant la proportion des couples en union libre avec des enfants mineurs et l'écart salarial entre les hommes et les femmes au sein d'une unité familiale de ce type, une mère en union libre court plus de risque d'appauvrissement en cas de séparation en Abitibi-Témiscamingue qu'ailleurs¹. La Côte-Nord arrive au deuxième rang à ce chapitre. L'hypothèse émise repose sur les emplois mieux rémunérés pour les hommes, qui sont plus fortement représentés dans les industries liées à l'exploitation des ressources naturelles.

Dans la région, il revient deux fois sur trois à la mère d'assumer les responsabilités familiales à la suite d'une séparation. Cela dit, la part régionale est inférieure à celle du Québec (74 %), puisque la part de pères qui élèvent seuls leurs enfants (33 %) est plus élevée ici. La probabilité de vivre sous le faible revenu est plus prononcée chez les mères seules (22 %) que chez les pères seuls (13 %).

CONCILIATION

Prestations d'assurance parentale

En Abitibi-Témiscamingue, 1 344 mères et 1 259 pères ont touché des prestations du Régime québécois d'assurance parentale (RQAP) en 2020, ce qui correspond à un taux de participation respectif de 83 % et 78 %. Ces taux sont plus élevés qu'au Québec, où ils sont respectivement de 81 % et 70 %. Si 77 % des naissances avec prestations ont bénéficié aux deux parents, ceux de la région ont choisi de partager les prestations parentales en plus grande proportion (31 %) que ceux du Québec (27 %)².

✓ ÊTRE MÈRE

Affichant un indice synthétique de fécondité (ISF) provisoire de 1,97 enfant par femme, l'Abitibi-Témiscamingue se situe au 2^e rang provincial (ISF de 1,58), après le Nord-du-Québec. De manière générale, le taux de fécondité est plus élevé dans la région pour les femmes des groupes d'âge de 15 à 29 ans. Il est de 8,4 naissances pour 1 000 femmes âgées de 15 à 19 ans (incluant les grossesses chez les 14 ans et moins), positionnant la région au 4^e rang provincial (4,7 au Québec). Ensuite, le taux de fécondité élevé chez les 20-24 ans (70 c. 33) et les 25-29 ans (154 c. 98) place la région respectivement au 2^e et au 5^e rang provincial. Bien que l'âge moyen à la maternité augmente à un rythme constant, atteignant 29 ans dans la région en 2021, il est inférieur à l'âge moyen des Québécoises (31 ans).

Note : L'indice synthétique de fécondité estime le nombre moyen d'enfants que les femmes âgées de 15 à 49 ans auront au cours de leur vie.
Source : Institut de la statistique du Québec.

Occupation principale et stress vécu

Comme ailleurs au Québec, chez les parents avec des enfants de 0-5 ans³, les femmes de la région sont proportionnellement moins nombreuses que les hommes à déclarer le travail comme occupation principale (62 % c. 92 %), alors qu'elles sont plus nombreuses, toutes proportions gardées, à déclarer être en congé de maternité ou parental (13 %), aux études (5 %) ou à la maison par choix (16 %). Il y a plus de mères au foyer ici, en proportion, qu'au Québec (11 %). Dans la région, les mères d'enfants de 0-5 ans ont déclaré vivre un stress lié au cumul des responsabilités quotidiennes plus fréquent que les pères (53 % c. 39 %).

Navettage

En Abitibi-Témiscamingue, environ 4 % de la population en emploi se déplace hors de la région pour travailler (2011 et 2016). Des études menées sur le travail par navette en avion (*fly-in/fly-out*) ou en véhicule (*drive-in/drive-out*) abordent l'expérience vécue à travers le regard de la partenaire qui demeure au domicile. Ce type d'emplois teinte la dynamique de la vie de couple et de la conciliation famille-travail. Une augmentation des responsabilités familiales pour la conjointe au domicile

est relevée de même qu'une modulation de la vie sociale. Au chapitre de la vie professionnelle, des femmes poursuivent leur carrière, d'autres modulent leur horaire de travail (temps partiel, etc.) ou seront mères au foyer⁴.

Services de garde

Avec un taux de fréquentation des enfants âgés de 0 à 4 ans dans le réseau des services de garde éducatifs à l'enfance établi à 43 % en décembre 2022, l'Abitibi-Témiscamingue se situait en deçà de la moyenne provinciale (60 %) et des taux respectifs de 15 autres régions du Québec. Avec 3 742 places offertes pour 7 823 enfants de 0 à 4 ans dans la région en 2022, 48 places étaient disponibles pour 100 enfants (68 places au Québec). Selon le ministère de la Famille, plus de 800 enfants étaient en attente d'une place en décembre 2022⁵.

Proche aide au féminin

Au Québec, plus de la moitié des personnes proches aidantes (PPA) sont des femmes (57,5 %), ce qui représente 24 % de l'ensemble des Québécoises. Peu importe l'âge, les femmes sont plus susceptibles que les hommes d'agir comme proches aidantes, particulièrement chez les 45-64 ans (36 % c. 26 %). De même, elles effectuent majoritairement des activités de proche aide liées aux travaux domestiques (56 % c. 44 %), à l'organisation des soins (40 % c. 25 %) et aux soins personnels (36 % c. 16 %)⁶.

VIE EN SOLO

Dans la région, 19 % des femmes vivent seules, comparativement à 13 % en 2006. Environ 4 % vivent avec d'autres personnes (sœur/frère, ami, etc.) qui ne font pas partie de leur famille immédiate (conjoint[e], enfant ou parent). Le revenu total médian des femmes vivant seules ou en colocation est de 32 400 \$, soit nettement moins que les hommes dans la même situation (43 600 \$). L'écart avec les femmes du Québec (34 800 \$) est aussi à leur désavantage. ■

Sources : Sauf indication contraire, les données proviennent de Statistique Canada, Recensement de la population de 2021.

1. Belleau, Hélène et al., *Unions et désunions conjugales au Québec*, 2017 et *Les femmes plus vulnérables par rapport à l'argent dans le couple*, 2022. 2. Conseil d'assurance parentale du Québec, commande spéciale. 3. Institut de la statistique du Québec (ISQ), *Mieux connaître la parentalité au Québec*, 2016. 4. Lévesque, F. et D. Baril, *Cohabiter avec le navettage aéroporté : le cas de Val-d'Or en Abitibi-Témiscamingue*, UQAT, 2020. et Gendron, Pascal, *Le travail loin du domicile*, 2013. 5. Ministère de la famille, *Tableau de bord*, décembre 2022. 6. ISQ, *La proche aide au Québec en 2018, 2022*.

RÉALITÉS PROFESSIONNELLES ET ÉCONOMIQUES

Scolarité

Si les femmes sont plus scolarisées que les hommes de l'Abitibi-Témiscamingue, elles le sont moins que les Québécoises. D'une part, les femmes de la région (25 à 64 ans) sont plus nombreuses que leurs consœurs à ne détenir aucun diplôme (16 % c. 10 %) et d'autre part, elles sont moins nombreuses à avoir obtenu un diplôme collégial et universitaire (40 % c. 54 %).

Les distinctions sont toutefois plus importantes quant à la prédominance des domaines d'études entre les femmes et les hommes de la région. Près des deux tiers des femmes de la région ont étudié dans 3 domaines : commerce, gestion et administration publique (33 %), santé et domaines connexes (20 %) et éducation (12 %). Les hommes ont fait très majoritairement (58 %) leurs études dans le vaste domaine lié à la construction, au génie et aux métiers connexes (techniques). Cette part n'est que de 5 % pour les femmes.

Marché du travail

De manière générale, divers indicateurs de l'emploi montrent la persistance des inégalités entre les hommes et les femmes sur le marché du travail et en matière de conditions de travail.

En 2022, 34 600 femmes (15 ans et plus) occupaient un emploi, représentant 48 % de la main-d'œuvre régionale. Avec les soubresauts occasionnés par la pandémie, le taux d'emploi de 58,5 % était moins élevé qu'en 2019 (60,8 %), mais similaire à celui qui prévalait 5 ans plus tôt (58,8 %). L'écart qui sépare le taux d'emploi des femmes à celui des hommes dans la région est important, variant de 6 à 9 points de pourcentage entre 2017 et 2022. La prévalence des femmes dans le travail à temps partiel est plus marquée dans la région, atteignant 71 % en 2022, en comparaison à 61 % au Québec¹.

Au chapitre du revenu d'emploi, l'écart entre les genres s'avère nettement plus important dans la région qu'au Québec. Avec un revenu d'emploi médian des travailleuses de la région de 30 800 \$, l'écart est de 20 000 \$ par rapport au revenu des hommes. Malgré un revenu d'emploi à peine plus élevé chez les travailleuses du Québec (31 600 \$), l'écart est plutôt de 8 800 \$. Les femmes de la région touchent ainsi 61 % du revenu d'emploi des hommes, comparativement à 78 % pour les Québécoises. L'écart s'est légèrement résorbé par rapport à 2015.

Au travail à temps partiel, qui explique une partie de l'écart salarial entre les femmes et les hommes, s'ajoute la concentration professionnelle dans certains postes aux conditions salariales moins avantageuses comparativement aux emplois à prédominance masculine.

Les femmes de la région sont majoritaires à occuper les professions liées aux secteurs de la santé (86 %), de l'enseignement, des services sociaux, communautaires et gouvernementaux (77 %), des affaires, finance et administration (74 %) et enfin, de la vente et des services (60 %). Inversement, elles sont peu présentes dans les groupes professionnels à prédominance masculine tels que ceux liés aux métiers, au transport et à la machinerie (8 %), aux ressources naturelles et agriculture (9 %), à la fabrication (18 %) de même qu'aux sciences naturelles et appliquées (23 %). Pour les 10 principales professions exercées par les femmes, le revenu d'emploi médian variait de 18 067 \$ à 69 216 \$, alors que celui des 10 professions principales exercées par les hommes, de 37 387 \$ à 133 127 \$ (2016).

Revenu et faible revenu

Selon la déclaration de revenu de 2021, le revenu total des femmes (41 781 \$) de la région était non seulement inférieur à celui des hommes (67 678 \$), mais aussi à celui des femmes du Québec (46 132 \$). Les disparités dans les revenus sont plus importantes dans la région qu'au Québec, et apparaissent dès l'âge adulte (18 ans) pour persister tout au long de la vie.

Revenu moyen des femmes et proportion du revenu masculin (%)

> Abitibi-Témiscamingue et Québec, 2021

| | Abitibi-Témiscamingue | Ensemble du Québec |
|-------------|-----------------------|--------------------|
| 17 ans et - | 8 482 \$ (98 %) | 7 876 \$ (97 %) |
| 18-24 ans | 26 302 \$ (65 %) | 22 171 \$ (87 %) |
| 25-44 ans | 50 369 \$ (62 %) | 51 436 \$ (76 %) |
| 45-64 ans | 49 710 \$ (58 %) | 56 554 \$ (68 %) |
| 65 ans et + | 31 197 \$ (71 %) | 38 294 \$ (70 %) |
| Total | 41 781 \$ (62 %) | 46 132 \$ (72 %) |

Source : Revenu Québec. Direction des études fiscales et statistiques. Données au 31 décembre 2022.

Parmi les personnes de la région vivant sous le faible revenu, plus de la moitié sont des femmes (53 %). En légère diminution par rapport à 2016, leur taux de faible revenu (13 %) demeure supérieur à celui des

hommes (11 %). Peu importe les groupes d'âge, le taux de faible revenu chez les femmes est supérieur à celui des hommes de la région. On observe un taux de faible revenu de 28 % chez les femmes de 65 ans et plus (22 % pour les aînés masculins).

Épargne et retraite

En raison de revenus d'emplois moins élevés ou d'autres considérations (responsabilités familiales, grossesse, etc.), il existe des disparités liées aux divers régimes de planification de la retraite entre les genres.

Toujours selon la déclaration de revenu de 2021, les femmes étaient moins nombreuses que les hommes à cotiser au Régime des rentes du Québec (RRQ) et à un régime enregistré d'épargne retraite (REER), avec respectivement 47 % et 42 % dans la région. Le montant moyen cotisé par les femmes représente 75 % (RRQ) et 64 % (REER) de celui de leurs homologues masculins. Selon Retraite Québec², les rentes mensuelles moyennes versées aux nouveaux bénéficiaires étaient de 422 \$ pour les femmes et 647 \$ pour les hommes de la région, positionnant les rentières de l'Abitibi-Témiscamingue derrière celles du Québec (486 \$). Si les femmes de la région étaient majoritaires (52 %) à cotiser à un Régime de pension agréé (RPA), leur cotisation moyenne était aussi inférieure, équivalent à 85 % à celle des hommes. Les prestations viagères (régime de retraite, REER, fonds enregistré de revenu de retraite [FERR], etc.) étaient moins élevées pour les femmes (19 092 \$), représentant 78 % de celles des hommes (24 360 \$)³.

Logement

La précarité des femmes, qui s'illustre par l'écart salarial ou la discrimination à la retraite, se répercute sur leurs conditions de logement. Selon les agglomérations de la région (Amos, Rouyn-Noranda et Val-d'Or), entre 32 % et 34 % des ménages locataires ayant une femme comme principal ou seul soutien financier affectent à leur loyer 30 % ou plus de leurs revenus (36 % au Québec). À l'échelle de la province, la proportion s'élève à 48 % et 55 % pour les ménages locataires dont la femme est âgée respectivement de 15 à 24 ans et de 75 ans et plus⁴. ■

Sources : Sauf indication contraire, les données proviennent de Statistique Canada, Recensement de la population de 2021 (en ligne). 1. Statistique Canada, Enquête sur la population active (EPA). 2. Retraite Québec, *Statistiques 2020 du Régime de rentes du Québec*, 2021. 3. Revenu Québec. Direction des études fiscales et statistiques. Données au 31 décembre 2022. 4. FRAPRU, *Dossier noir Femmes, logement et pauvreté*, 2019.

SANTÉ ET VIOLENCE

Au prorata de la population, l'Abitibi-Témiscamingue est la deuxième région la plus affectée par les infractions sexuelles (270 par 100 000 habitants c. 137 au Québec) ainsi que par les infractions commises en contexte conjugal (582 par 100 000 habitants c. 335 au Québec). Sur 10 ans, le taux régional de victimes de violence conjugale a crû de 30 % (+15 % au Québec). Dans 76 % des cas d'infractions commises en contexte conjugal, les femmes étaient les victimes¹.

Certains facteurs peuvent maintenir ou exacerber une position de vulnérabilité chez la femme qui subit de la violence conjugale. La rémunération élevée des hommes actifs dans le secteur des ressources naturelles génère une situation économique défavorable pour certaines femmes. Dans un contexte de précarité économique, il peut être difficile pour les femmes désireuses de quitter un partenaire violent de se trouver un logement à un coût abordable. La tolérance à l'égard de la violence et, dans une moindre mesure, la présence de rôles sexuels stéréotypés sont également liées aux conditions économiques de régions ressources².

Maisons d'hébergement

Quatre maisons d'hébergement (MH) de la région répondent aux besoins variés (accueil et hébergement, aide et soutien, défense des droits, etc.) des femmes victimes de violence conjugale et leurs enfants, le cas échéant. En 2021-2022, les 4 MH³ ont hébergé 409 femmes et enfants, soit un nombre plus élevé qu'en 2020-2021 (349), mais moindre qu'en 2019-2020 (485). Il appert que la pandémie de COVID-19 a créé certaines barrières additionnelles pour les femmes devant quitter une situation de violence, alors que les restrictions sanitaires ont engendré une diminution de la capacité d'accueil et d'hébergement au sein des MH. Le taux d'occupation⁴ a ainsi fluctué, en moyenne, de 98 % en 2019-2020 à 64 % en 2020-2021, pour remonter à 93 % en 2021-2022. Le taux de séjour moyen tend à se prolonger en certains endroits, en raison de multiples facteurs (rareté des logements, liste d'attente pour de l'aide juridique, durée des procédures judiciaires plus longues, femmes multi-éprouvées, etc.) et des maisons ont dû refuser des demandes d'hébergement, faute de place. En parallèle, l'ajout de nouveaux services en pandémie (textos et messagerie confidentielle) afin de mieux joindre les femmes aux prises avec de la violence (confinées, en télétravail) a contribué à l'augmentation du nombre de services externes (sans ou post hébergement). Ce nombre est passé de près de 4 800 en 2019-2020 à plus de 6 200 en 2021-2022. Dans l'attente d'une MH opérationnelle en Abitibi-Ouest d'ici 2024, des services externes sont offerts sur ce territoire depuis l'été 2022. ■

Sources : 1. Ministère de la Sécurité publique, *Criminalité au Québec – Infractions sexuelles en 2021 et Infractions contre la personne commises dans un contexte conjugal en 2021*, 2023. 2. INSPQ, *Violence conjugale dans la région de la Côte-Nord*, 2013. 3. Maisons d'hébergement Mikana, Le Nid, Alternative pour Elles et l'Équinoxe, *Rapports annuels 2019-2020, 2020-2021 et 2021-2022*. 4. Données transmises par le CISSSAT.

LA SANTÉ AU FÉMININ

Sur le plan de l'état de santé général, les femmes de l'Abitibi-Témiscamingue se distinguent de façon défavorable par rapport à leurs consœurs du reste du Québec. Elles ont une espérance de vie plus courte (82,1 c. 84,4 ans) ainsi qu'une mortalité accrue, toutes causes confondues (741 c. 651 décès pour 100 000), mais aussi en lien avec les maladies de l'appareil circulatoire et les traumatismes non intentionnels (accidents routiers, chutes, brûlures). Si le taux de mortalité plus élevé concerne les tumeurs malignes (207 décès pour 100 000), il est néanmoins comparable à celui des femmes du Québec (201).

Du côté des maladies chroniques, les femmes de la région présentent davantage de problèmes d'asthme (14 %), de cardiopathies (7 %), de diabète (7 %) et de maladies pulmonaires obstructives chroniques, ou MPOC (11 %) que leurs consœurs québécoises. Elles sont plus nombreuses à être hospitalisées, toutes causes confondues (937 c. 765 hospitalisations pour 10 000), mais aussi pour des traumatismes non intentionnels ainsi que pour des maladies des appareils circulatoire, digestif et respiratoire. L'incidence du cancer, peu importe le siège, est moins élevée chez les femmes de la région (571 c. 688 pour 100 000), alors que leur taux d'hospitalisation pour des tumeurs malignes est similaire à celui des femmes du Québec.

À l'image des femmes du Québec, celles de la région sont proportionnellement plus nombreuses (41 %) que les hommes (31 %) à se situer à un niveau élevé de détresse psychologique. La situation est encore plus frappante chez les jeunes filles de 15 à 17 ans, avec une proportion de 72 % (67 % au Québec). Les femmes de la région sont significativement plus nombreuses que les hommes d'ici et que des femmes du Québec à être diagnostiquées pour troubles mentaux (16 %) et anxio-dépressifs (10 %).

Si le taux de suicide est constamment plus élevé chez les hommes (26,8) que chez les femmes (13,6) dans la région (2018-2020), le taux féminin est significativement supérieur à celui des femmes du reste du Québec (6,2)¹. De 2016-2017 à 2020-2021, le taux régional d'hospitalisation pour tentative de suicide² était plus élevé chez les femmes que chez les hommes (7,5 c. 4,7 hospitalisations pour 10 000). Le taux le plus élevé se situe chez celles de 15 à 24 ans (20,9).

Sources : Sauf indication contraire, toutes les données proviennent d'une collaboration spéciale de la direction de la santé publique du Centre intégré de santé et des services sociaux de l'Abitibi-Témiscamingue (CISSSAT).

1. Lévesque, P. et Perron, P. A. *Les comportements suicidaires : portrait 2023*. Institut national de santé publique du Québec (INSPQ), 2023.
2. CISSSAT, *Le suicide : situation en Abitibi-Témiscamingue*, février 2022.

Avec le soutien financier du

Secrétariat
à la condition
féminine

Québec

 L'OBSERVATOIRE
de l'Abitibi-Témiscamingue

 REGROUPEMENT
DE FEMMES
DE L'ABITIBI-TÉMISCAMINGUE

MISSION

L'Observatoire de l'Abitibi-Témiscamingue est un carrefour d'information, notamment statistique, au sujet de la région et de ses territoires. Par le partage des connaissances, il vise une meilleure compréhension des réalités régionales.

Le Regroupement de femmes de l'Abitibi-Témiscamingue défend et promouvoit les droits des femmes et agit sur les enjeux en condition de vie des femmes.